



La LIPE vous informe...

Réunion VAL du 6 Octobre 2020

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU VAL LOGIE

LE VAL ? L'ÉCOLE ? COMMENT CA MARCHE ?

Le **VAL** (Vacances Animations Loisirs) est un **établissement public autonome** en charge des animations périscolaires. Il dépend de la Mairie de Courbevoie.

L'école dépend de **l'Éducation Nationale** pour les aspects pédagogiques. C'est la commune qui a la responsabilité des bâtiments, et qui finance les dépenses matérielles, par l'intermédiaire de la **Direction de l'Enseignement**.



DE QUOI S'OCCUPE LE VAL ?

- La garderie du matin, du soir et du mercredi midi
- La pause méridienne,
- Les NAP du vendredi après-midi,
- Le centre de loisirs du mercredi après-midi,
- Les vacances scolaires : colonies de vacances et centres de loisirs

PRÉSENCE DE LA DIRECTION

Chaher et Alexandre sont présents dans l'école :

- Le soir en alternance
- Le reste du temps, ensemble

VOUS AVEZ UN IMPREVU ?

Appelez la direction pour avertir d'un imprévu et envoyez un mail à val.logie@ecoles.ville-courbevoie.fr pour confirmer votre demande orale.

Pour appeler : 01 71 05 78 55 / 78 57

L'ÉQUIPE DU VAL À LOGIE

Direction:

- ✓ Chaher MOHAMED, Directeur
- ✓ Alexandre CONTE, Directeur adjoint

Animateurs(trices):

- ✓ Brian (référent handicap)
- ✓ Eric
- ✓ Esther
- ✓ Ghania
- ✓ Jérémie
- ✓ Josselin
- ✓ Lalla Jamila
- ✓ Martine (dite Martine 1)
- ✓ Martine (dite Martine 2)
- ✓ Naiaime (référente handicap)
- ✓ Ouahida
- ✓ Pauline
- ✓ Philippe
- ✓ Philippé
- ✓ Sabrina
- ✓ Samia



La LIPE vous informe...

Réunion VAL du 6 Octobre 2020

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU VAL LOGIE

En un clin d'œil, identifiez clairement ce que fait votre enfant, qui a la responsabilité de sa garde, et quand sa sortie est possible !

LUNDI - MARDI - JEUDI	
8h00 - 8h20	Garderie du matin <i>gratuite</i>
8h20 - 8h30	Récréation
8h30 - 11h30	Cours
11h30 - 13h20	Temps méridien (dont déjeuner)
13h20 - 13h30	Récréation
13h30 - 16h30	Cours
16h30 - 18h00	Etude (dont goûter)
18h00 - 18h45	Garderie du soir <i>gratuite</i>
HEURES DE SORTIES POSSIBLES	11h30 avec retour à 13h20 16h30 18h00 Entre 18h00 et 18h45

MERCREDI		
8h00 - 8h20	Garderie du matin <i>gratuite</i>	
8h20 - 8h30	Récréation	
8h30 - 11h30	Cours	
11h30 - 12h30	Garderie du midi <i>payante</i>	Centre de Loisirs (dont déjeuner et goûter)
12h30 - 18h45		
HEURES DE SORTIES POSSIBLES	11h30 Entre 11h30 et 12h30	Entre 17h00 et 18h45

VENDREDI	
8h00 - 8h20	Garderie du matin <i>gratuite</i>
8h20 - 8h30	Récréation
8h30 - 11h30	Cours
11h30 - 13h20	Temps méridien (dont déjeuner)
13h20 - 13h30	Récréation
13h30-16h30	NAP
16h30-18h45	Garderie du soir (dont goûter) <i>payante</i>
HEURES DE SORTIES POSSIBLES	11h30 11h30 avec retour à 13h20 13h30 16h30 Entre 17h00 et 18h45

Temps VAL (animateurs)

Temps Education Nationale (enseignants)

Les activités post-scolaires (danse, anglais, théâtre) sont sur le temps VAL.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU VAL LOGIE

La garderie du matin

Les enfants n'ont volontairement pas d'activité cadrée par des animateurs, dont le rôle est principalement axé sur la surveillance.

60 enfants / 3 animateurs

La pause méridienne

DEJEUNERS

Les déjeuners sont organisés en **plusieurs services**.

Les CP déjeunent toujours en premier. Entre chaque service, **les tables sont désinfectées**.

En raison du contexte sanitaires, les classes ne sont pas mélangées dans le réfectoire.

Chaque service dure 20 à 30 minutes.

Les animateurs ont pour consigne d'inciter au maximum les enfants à goûter leur repas sans les y obliger pour autant. Les enfants n'ont pas le droit de se lever pour aller chercher leur plat chaud ou sortir de table sans l'autorisation d'un animateur.

ACTIVITES DU MIDI

Les enfants ont accès aux espaces suivants pour y faire des activités variées :

- Les cours de récréation
- Le préau
- Les 2 salles d'activités VAL
- Salle plurivalente et/ou le gymnase

En cas de pluie, seuls les espaces fermés sont utilisés.

300 enfants / 15 animateurs dont 2 réf. Handicap

Garderie du mercredi midi

Les enfants sont rassemblés au gymnase, et n'ont pas d'activité cadrée. Il s'agit d'une simple garderie.

*90 enfants / 6 animateurs /
Le directeur et son adjoint*



Accueil de loisirs du mercredi

Chaque mercredi, l'équipe d'animation demande aux enfants de choisir la ou les activités auxquelles ils souhaitent participer. Les activités sont affichées dans le panneau du VAL, devant l'école, 2 semaines à l'avance. En cas d'animation à nombre de places limitées (patinoire, cinéma, etc ...), des enfants peuvent être mis sur liste d'attente pour une activité identique un mercredi suivant.

*300 enfants / 13 animateurs
/ Le directeur et son adjoint*

Garderie du soir

Les enfants peuvent se rendre dans la grande cour, le gymnase, une salle d'activité. Ils y ont des activités libres.

Seule la garderie du vendredi est payante (elle comprend le goûter).

*Lundi, mardi, jeudi : 50 enfants / 4 animateurs
Vendredi : 90 enfants / 5 animateurs*

NAP du vendredi

Conformément au projet éducatif territorial (PEDT) de Courbevoie, les trois heures de NAP du vendredi après-midi ont lieu de 13h30 à 16h30. Les espaces investis sont:

- Les deux cours d'école
- Jusqu'à 5 classes
- Les deux salles VAL
- Le gymnase ou la salle plurivalente
- Des complexes extérieurs

190 enfants / 12 animateurs dont deux référents handicap / 4 intervenants extérieurs



La LIPE vous informe...

Réunion VAL du 6 Octobre 2020

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU VAL LOGIE

LES PROJETS DE CETTE ANNÉE

- ✓ **World Clean Up Day**
- ✓ **Téléthon** en Décembre 2020
- ✓ **Journée de l'élégance et de l'Eco- Citoyenneté**
- ✓ **Logie, Terre de Jeux 2024**, le JO de Bécon et son bootcamp

Programmation des Nap jusqu'aux vacances de la Toussaint

CP Tchoukball (mélange de hanball et de pelote basque) / Bumball (inspiré du handball, l'interception de fait à l'aide d'un T shirt à scratch)

- CE1** Culture chinoise
- CE2** Langue des signes
- CM1** Lecture libre
- CM2** Football

CYCLE 1 du 1/09/2020 au 16/10/2020

Chaque cycle est composé d'une période entre deux vacances scolaires.

Durant chaque période, les NAP s'organisent autour de trois thèmes:

- Art et culture
- Sport et activités physiques
- Environnement et citoyenneté

BLOG DU VAL LOGIE

Le VAL tient à jour un **BLOG** <http://vallogie.e-monsite.com/> sur lequel vous pouvez retrouver des informations sur les NAP et le centre de loisirs, et des photos des activités.

Mot de passe : BLOGLOGIE6



FOCUS SUR LA SECURITE

- **Fiche sanitaire** Chaque enfant inscrit sur les temps VAL doit avoir une fiche sanitaire dûment remplie avec la photocopie du carnet de santé. L'équipe d'animation doit savoir qui vient récupérer votre enfant. Sans autorisation, nul ne peut récupérer votre enfant.
- **Le Bip Alerte** Le principe est un Bip qui permet de prévenir les autorités en cas d'intrusion

CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Au cours des prochains mois, en tant que parents, vous serez consultés au sujet des rythmes scolaires pour l'année 2020-2021.

La municipalité souhaite recueillir votre avis sur le maintien de la semaine de 5 jours ou le passage à la semaine de 4 jours.



La LIPE vous informe...

Réunion VAL du 6 Octobre 2020

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU VAL LOGIE

PRESENTATION DU GUICHET FAMILLE

Le **Guichet Famille** vous accueille pour toutes vos démarches qui concernent les inscriptions scolaires, périscolaires (garderies, restauration, étude, NAP, ALSH du mercredi et des vacances scolaires), postcolaires (danse, théâtre, anglais...), les séjours, la facturation des activités et les chargements de compte famille. Les réceptions sont possibles le samedi matin sur rendez-vous.



LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES DU VAL

- ✓ Les inscriptions se font en ligne via le site Courbevoie chez moi
- ✓ Pour l'accueil en centre de loisirs; il existe des forfaits annuel, trimestriel ou occasionnel
- ✓ Pour la garderie du soir, la cantine et les NAP ; il n'y a pas de forfait. L'inscription est gérée au jour le jour par les parents. Il est possible de désinscrire les enfants la veille jusqu'à minuit.
- ✓ Les inscriptions sont à la journée pour les vacances
- ✓ Durant la période d'inscription vacances, en l'absence de place, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant sur liste d'attente
- ✓ Après cette période, toute annulation sera facturée

EN CAS D'ABSENCE

- Dans certains cas, une absence peut être non facturée:
- Absence sur le temps périscolaire, fournir un certificat médical dans les 7 jours suivants l'absence
 - Absence lors des vacances, non facturation au-delà de 3 jours d'absence, fournir un certificat médical dans les 7 jours

QUELQUES LIENS UTILES

- [Courbevoie chez moi](#)
- [Le tutoriel d'inscription](#)
- [Le Protocole de réouverture des écoles](#)
- [Le livret des recommandations sanitaires](#)

